



## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de Montillot Réunion du 5 Octobre 2010

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le Lundi 5 Octobre 2010 à 20h sous la présidence de Mme Beauvie Sabine Maire.

**Etaient présents** : Melle Chaussier Flore, Me Pinois Martine, Mr Guyot André, Mr Martinez Lucas, Mr Mandron Laurent, Mr Lebois Didier, Mr Roy Alain, Mr Gandolfo André, Mr Thomas Dominique

**Secrétaire de séance** : Melle Chaussier Flore

### Approbation du compte rendu de la réunion du 6 septembre 2010

Après lecture du compte-rendu de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

### Compte-rendu de la visite Présidentielle.

Madame le Maire explique la discorde créée entre elle et M. Gandolfo. En effet, étant très attachée aux valeurs du service public elle a attiré l'attention du Président de la République sur le dysfonctionnement du bureau de poste, et n'a pas soutenu le dossier sur l'assainissement de Vaudonjon.

M. Gandolfo fait part de son mécontentement, de son incompréhension et reproche à Madame le Maire de ne pas avoir fait montre de solidarité avec ses adjoints. Madame le Maire prend acte, tout en soulignant ne pas avoir agi dans cette intention.

Un conseiller demande le montant de dépenses occasionnées pour cette visite,

Madame le Maire informe qu'une partie de ces dépenses seront prises en charge par la Présidence de la République, plus particulièrement celles concernant les aménagements demandés des extérieurs de la salle polyvalente. Elle ne manquera pas de donner le détail de ces factures.

### Inauguration de la salle polyvalente

Madame le Maire informe les conseillers qu'il faut maintenant préparer l'inauguration et lancer les cartons d'invitation. Elle explique aux conseillers le déroulement des festivités prévues.

### Travaux de la Poste

Madame le Maire présente la convention que M. Pannetier (délégué aux relations territoriales de la Poste) lui a remise le 1er octobre. Ce document sera signé et renvoyé aux services intéressés. Concernant la transformation de l'ancien bureau de Poste, il faut revoir les estimations afin d'établir un cahier des charges pour le futur appel d'offre. L'ouverture cet espace réservé à la Poste et aux « multiples services au public » pourrait avoir lieu au cours du deuxième trimestre 2011. La commission des bâtiments se réunira le mercredi 6 octobre à 18h30.

### Participation école de Châtel-Censoir

Une participation de 300 euros est demandée pour une élève fréquentant cette école. Après en avoir délibéré, le conseil accepte cette participation.

### Questions diverses



#### Tarifs de location de la salle polyvalente :

Le conseil opte pour les tarifs suivants :

	Durée	Salle sans la cuisine	Salle avec la cuisine
Associations de Montillot Gratuit 1 fois par an	Week-end	50 €	100 €
Habitants de Montillot	Week-end	150 €	300 €
Habitants CCV	Week-end	450 €	650 €
Hors CCV	Week-end	700 €	900 €
Séminaires	Un jour	1.000 €	1.500 €

A la signature du contrat de location, il sera demandé 30 % de caution et 25% d'arrhes.

En cas de prolongation un supplément de 30% du montant initial de la location sera demandé.

Un forfait ménage « départ » sera proposé dont le montant sera défini suivant l'état des lieux.



### **Décisions modificatives**

Il est nécessaire de créditer le compte 676 de la somme de 635€ afin de sortir comptablement le bien immobilier (chemin de la Charbonnière) acheté par Arnaud Douillé pour 635€

La facture d'eau de la succession Michot sera portée en non-valeur ; une décision modificative est prise au budget du service de l'eau pour la somme de 20,05€



### **Devis stores roulants pour la salle polyvalente**

Un devis a été reçu en mairie ; sur la demande d'un conseiller, il est décidé de demander un autre devis. Le conseil décide de renvoyer ce dossier à la séance prochaine afin de consulter les autres offres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.